

1. Planification d'un projet :

Pour réaliser un projet, il est recommandé de planifier la phase de réalisation concrète de ce dernier (Projet – Chantier).

1.1 Objectifs des entreprises du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique.

Les objectifs des entreprises sont classés par nature et par ordre croissant d'importance tels que les *objectifs sociaux et économiques*.

1.2 Le produit du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique.

Les professionnels définissent un **produit** en examinant la technologie qui permet de l'obtenir, car **un client ne cherche pas uniquement** des caractéristiques technologiques mais des **besoins** qui doivent être satisfaits par certaines fonctions.

1.2.1 Besoin : le besoin est **l'objectif d'un travail** ou de la **réalisation d'un produit** est de fournir un résultat donnant pleinement satisfaction au besoin exprimé ; tout en **cherchons naturellement, à obtenir le meilleur cout de revient**.

Besoin : (Selon le dictionnaire de l'académie des sciences commerciale) :

- « **Le besoin** est défini par une perception chez une personne d'un **manque**, où d'un **excès** de ce qui lui est nécessaire » :
- « **Le besoin** : c'est l'origine psychologique et **sociale** de la consommation ».
- « D'où le besoin est Objectif et Quantifiable ».

Le produit du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique, doit donc se définir par rapport à **la fonction** qu'il peut remplir, c'est-à-dire le service qu'il peut rendre au client.

On observe d'ailleurs, une évolution du secteur du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique : On parle de plus en plus de produit « fonction » plutôt que de de produit « physique ».

1.2.2 Fonction :

- **Une fonction** représente une action d'un produit ou **l'un de ses composants**, exprimé uniquement en termes de finalité.
- D'où **une fonction** est l'intermédiaire entre le besoin et le produit.
- Alors **une fonction** est la première réponse au besoin.

1.3 Différents types de fonctions :

On distingue trois types de fonctions.

1.3.1 Fonctions de Service.

a – la fonction **principale**, correspond à l'action attendue d'un produit pour répondre au besoin d'un consommateur.

Il est courant que **plusieurs fonctions de service** soient nécessaires *pour satisfaire un besoin*.

b – la fonction secondaire (complémentaire) répond à un besoin complémentaire qui *doit être satisfait au même titre qu'un besoin principal*.

1.3.2 Fonctions Techniques.

a – la **fonction technique** est interne au produit et *dépend de celui-ci*.

b – la **fonction technique** correspond au rôle, à l'action d'un **composant à l'intérieur du produit**, mais *ne contribuera pas directement à la satisfaction d'un besoin*, ou *ne répond pas directement aux exigences d'une contrainte*.

c – la **fonction technique**, résulte du **choix technique du concepteur** pour *répondre au besoin*.

1.3.3 Fonctions Temporaires.

a – la **fonction temporaire** ne participe que provisoirement, temporairement à la vie d'un produit.

Il y a **deux types de producteurs** dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique :

- **Le producteur primaire**. Il a l'initiative de la réalisation, il définit ou la fait définir. *Il en assure le financement, l'exploitation ou la distribution* à moins que l'ouvrage ne soit destiné à son usage personnel. Le **producteur primaire** est appelé «**Maitre de l'Ouvrage** ».

- **Le producteur secondaire**. Il *exécute, seul ou non*, les travaux, c'est « **l'entreprise** » du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique. Les *procédures d'exécution sont diverses*.

1.3.4 Organisation technique.

C'est la première étape préliminaire à la planification du projet : **Le découpage et la réalisation**.

La place de l'analyse de la planification dans le projet.

Comme au secteur du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique. On est dans une entreprise qui a répondu à un appel d'offres et qui vient d'obtenir un marché de réalisation, de cela le projet est défini, la phase d'études et de réalisation est en route.

1.3.4.1 Découpage du projet (Organigramme Technique : OT).

C'est une décomposition du projet en petites parties afin d'obtenir des **taches moins complexes** à gérer. Ces taches seront *servies comme une base pour la réalisation* :

* **des études de planification.** * du risque du projet.

Une grande question : COMMENT ?

1.3.4.2 Objectifs du découpage :

* la décomposition du projet est **primordiale**, ou l'on **segmente (divise)** sa complexité.

* Identifier les points durs

* Identifier les risques du projet.